

Je ne veux plus faire du droit !

Par **Imane211**, le **13/06/2018** à **13:51**

Bonjour tout le monde,

Je suis une élève en terminale L qui vient de passer ses épreuves écrites du baccalauréat mais un problème se pose dans mon petit cerveau.

J'ai été acceptée à l'université de Tours pour une double licence en Droit et LEA via PARCOURSUP. Malheureusement, après avoir lu un bouquin sur l'introduction au droit, j'ai peur de ne pas me plaire dans cette licence... De plus, je ne suis pas très enthousiaste quand il est question d'apprendre par cœur, alors qu'une amie m'a prévenue que j'aurai à apprendre à peu près 200 pages de cour par semestre.

j'aimerais donc me réorienter avant le début de l'année sûrement en communication (j'aimerais également avoir votre avis là dessus) mais j'ignore comment le faire dans un premier temps, et aussi, j'ai peur de regretter ce changement.

Je n'ai malheureusement pas été acceptée dans les filières que désirais le plus, j'avais donc celle ci comme cinquième roue de secours mais j'ai malheureusement eu à l'utiliser

Je tient a préciser que je voudrais travailler à l'international et investir dans de l'entrepreneuriat (et je me demande à quoi des études de droit Français vont me servir) car je voudrais après ma licence ou master faire un MBA en management aux Etats-Unis.

MERCI POUR VOS FUTURS CONSEILS.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/06/2018** à **14:17**

Bonjour

[citation] De plus, je ne suis pas très enthousiaste quand il est question d'apprendre par cœur, alors qu'une amie m'a prévenue que j'aurai à apprendre à peu près 200 pages de cour par semestre. [/citation]

Tout d'abord, le droit ce n'est pas que du par cœur. C'est surtout du raisonnement. Il ne suffit pas de recracher bêtement son cours, il faut aussi savoir l'utiliser intelligemment. Et surtout, il faut maîtriser la méthodologie. Le droit c'est de la rigueur.

Ainsi, on peut savoir par cœur son cours et ne pas avoir la moyenne car on n'a pas respecté la méthodologie.

Ensuite, il est vrai que les cours sont plutôt conséquents. Mais c'est le cas dans toutes les filières. Vous évoquez la Licence Information communication, et bien je suis sûr qu'eux aussi doivent avoir des cours de plus de 100 pages.

Le mieux est de relire régulièrement ses cours pour ne pas être dépassé lors des examens.

[citation] après avoir lu un bouquin sur l'introduction au droit, j'ai peur de ne pas me plaire dans cette licence... [/citation]

Quel livre avez-vous lu ?

Je crois que c'est un peu normal d'être dérouté si on n'a pas encore suivi le cours. En principe, on consulte un manuel pour compléter son cours.
Le mieux aurait été d'assister directement à un cours de LD1, mais maintenant c'est trop tard.

Cela dit, je comprends que vous allez arriver en droit par défaut. Je vous conseille de contacter la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Tours pour voir ce qu'ils pourraient faire pour vous <https://www.univ-tours.fr/l-universite/notre-fonctionnement/notre-organisation/maison-de-l-orientation-et-de-l-insertion-professionnelle-moip--140834.kjsp>.

Toutefois, je rebondis sur [citation] j'aurai à apprendre à peu près 200 pages de cour par semestre [/citation]

Je vais être honnête avec vous quit à paraître un peu méchant : si le seul fait d'avoir des cours conséquents vous fait peur, alors vous devriez oublier les études, car comme je vous l'ai dit plus haut, ce sera pareil dans toutes les filières.

Je vous conseille de lire ceci <http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Cela concerne la méthodologie de travail en droit mais ça peut s'appliquer aux études en générales.

Je vous souhaite bon courage pour la suite (bac, fac)

Par **Imane211**, le **13/06/2018** à **15:31**

Merci beaucoup pour vos réponses et pour les différents liens.

[citation]Quel livre avez-vous lu ?

Je crois que c'est un peu normal d'être dérouté si on n'a pas encore suivi le cours. En

principe, on consulte un manuel pour compléter son cours.
Le mieux aurait été d'assister directement à un cours de LD1, mais maintenant c'est trop tard.
[/citation]

J'ai effectivement pensé au fait d'assister à des journées portes ouvertes, mais je suis dans un lycée Français à l'étranger et ses journées n'avaient lieu que pendant les cours donc impossible de voyager.

J'ai lu le livre de Remy Cabrillac *Introduction générale au droit*.

Par **Madmedroit**, le **13/06/2018** à **23:09**

Tu sais, lire un livre d'introduction au droit ne veut strictement rien dire quand tu n'as pas commencé réellement à lire des cours de droit.

L'année dernière, fin août, juste avant la rentrée, j'ai lu un livre d'introduction au droit également: je ne comprenais pas grand chose, et je me disais qu'il y avait pleins de choses que je ne savais pas, et que comme j'avais du mal à tout comprendre dans le livre, j'en ai déduit que le droit n'était pas fait pour moi.

J'étais très inquiète début septembre. Au final, j'ai commencé par avoir un cours de droit constitutionnel, puis droit civil... Et je me suis vite rendue compte que le droit en cours, n'avait rien à voir avec le droit dans le livre, tout simplement parce que les choses nous sont expliquées d'une autre manière, et le livre d'introduction résume et met en avant des notions sur l'année, et ce n'est pas en lisant un livre d'introduction que tu peux résumer une année de Droit.

Par **Orwell84**, le **14/06/2018** à **11:05**

Bonjour,

J'avais également acheté le livre que vous avez évoqué l'été dernier (avant d'intégrer la L1). Je l'ai trouvé très compliqué, avec des termes plutôt techniques, donc j'ai très vite abandonné.

Mais lorsque j'ai commencé mes cours en introduction au droit, tout est devenu plus clair.

D'ailleurs au premier semestre j'ai eu 14/20 dans cette matière.

Je suis assez d'accord avec les avis des autres membres, rien ne vaut un cours avec le prof, le livre sera là surtout pour compléter et éclaircir certaines notions abordées en cours.

Bon courage.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2018** à **11:58**

Bonjour

Je rejoins ce qui a été dit.

Attendez d'assister aux premiers cours. Et si ça ne vous plait vraiment pas alors mettez vous en rapport avec le service dont je vous parlais dans mon premier message.

Bonne continuation.

Par **Imane211**, le **15/06/2018** à **10:12**

Compris, merci beaucoup à tous c'est super sympa.

Par **IorrainDE**, le **15/06/2018** à **11:39**

Pour rebondir et aller dans le même sens que mes "collègues", j'étais un peu dans la même situation que toi au début...J'avais acheté un livre d'intro au droit en septembre de L1, je n'ai rien compris, j'ai trouvé ça très théorique et évidemment pas intéressant....J'ai continué mes études et j'ai pu voir que le droit ce n'est heureusement pas ça, tu as pas mal de matières pratiques avec le temps...

Il est vrai la L1 est un peu (c'est mon avis), un peu fait pour dégoûter les élèves (très théorique, pas forcément intéressant, tu vois pas où ça veut en venir, apprentissage de la méthode,....) ; dis toi que si tu as envie de te réorienter, attends un peu, prends sur toi et après ça deviendra intéressant, pratique,... le droit mérite ce sacrifice ahah.

Pour ce qui est du par coeur, je suis pas forcément d'accord avec ce qui a été dit...La méthodo est importante évidemment mais le par coeur tu n'y échapperas pas.

Et dans certaines facs, c'est même du par coeur à outrance (ndlr : QCM débile à Lyon 3 par exemple) où ce que devrait être le droit (méthodo, rigueur comme dit plus haut) ne l'est pas

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/06/2018** à **12:12**

Bonjour

Je m'attendais à une remarque sur Lyon 3 [smile3].

Je ne préfère ne pas faire de commentaire sur cette faculté [smile31]

Sinon, je n'ai pas dit que cela ne servait à rien d'apprendre ses cours par cœur. J'ai juste dit que ce n'était pas suffisant.

Après pour les toutes petites matières où l'examen consiste en des questions de cours, là il

faut être honnête, il suffit de restituer son cours.

Mais pour les dissertations et les cas pratiques, on ne peut pas réussir si on ne maîtrise pas la méthodologie.

Et je ne parle même pas du commentaire d'arrêt ...

Par **dtprive**, le **15/06/2018** à **22:49**

D'accord avec tout le monde : tu ne peux pas vraiment te faire un avis avant d'être allée en cours. En tous cas, une année de droit ne sera vraisemblablement pas une année de perdue, même si tu décides de te réorienter par la suite.

Concernant Lyon 3, je ne vois pas de quoi vous parlez. J'y suis passé, et contrairement à Isidore j'affirmerais qu'apprendre ses cours par coeur ne sert à rien. Même à Lyon 3, ce qui est évalué c'est la réflexion, apprendre par coeur un cours ne te servira à rien, la seule chose à faire c'est comprendre son cours. Le comprendre te fera retenir les points importants (puisque ceux qui t'auront permis de le comprendre), et tu t'en serviras pour répondre aux questions qui te seront posées, QCM ou pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2018** à **08:01**

Bonjour

[citation] Concernant Lyon 3, je ne vois pas de quoi vous parlez [/citation]

Je crois que lorraine faisait référence à ceci <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/litige-a-la-fac-de-droit-les-etudiants-reclament-plus-de-transparence/>

Par **lorrainDE**, le **16/06/2018** à **10:19**

Oui Isidore, ou même sans parler du scandale (qui montre bien l'esprit de trucage et d'incompétence totale des "correcteurs" et administration), c'est mon avis sur cette fac, c'est tout. J'ai fais 3 facs et je te dis que c'est une fac de m**** et je dis pas ça par aigreur car je suis ressorti avec plus de 14 à l'année donc le problème est ailleurs.

Y'a aucune logique de réflexion dans des QCM piègeux de 20 minutes avec des questions mal tournées et plusieurs autres soucis.

Y'a d'autres exercices pour montrer que tu as compris ton cours, cas pratique notamment, qui correspond déjà plus à la vie réelle :)

Dans la vie on va pas venir te voir, te poser une question tournée à l'envers et te laisser 20 secondes pour y répondre. L'excuse c'est "vous êtes des centaines on peut pas corriger tout le monde et faire de vrais exos" (=> Les profs eux mêmes (les meilleurs et raisonnable) l'avouent : les QCM c'est de la daube en droit.)

Quid des autres facs ? Ils ont autant voire plus d'élèves et pourtant on a des cas pratiques et

autres vrais exercices.

Pour moi des plus petites facs sont biens meilleures que cette fac largement surcotée.

Par **Imane211**, le **17/06/2018** à **01:12**

[smile4][smile4][smile4][smile4] Merci à tous vous etes motivants.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/06/2018** à **09:12**

Bonjour

@Imane211 : Désolés nous nous sommes un peu éloigné de votre question initiale [smile25]